

**CONSEIL MUNICIPAL  
PROCES-VERBAL DE SEANCE  
21 Janvier 2021 – 14h**

Étaient présents : Mmes et MM. Roland BASCOUL, Pascal BELLES, Alain BERNARD, Mariette COMBES, Alain DANTONI, Thierry GAUMET, Céline GIL, Guy GRANIER, Jacky HERNANDEZ, Christiane NAVARD, Renée RAYNAL.

Absents : Sylvie FANTI (excusée), Aline JALABERT (pouvoir donné à P Belles), Hélène CZARNECKI (pouvoir donné à C.Navard), Valérie LORTHIOIR.

Nombre de membres en exercice : 15, présents : 11

Christiane Navard secrétaire de séance

**ORDRE DU JOUR**

- Approbation du compte-rendu du 10 Décembre 2020
- Compte-rendu des travaux
- Demandes de subventions pour l'installation de vidéoprotection
- Demandes de subventions pour la réfection de la cour de l'école
- Achat de la maison Constant à l'euro symbolique
- Désignation nouveau correspondant défense
- Questions diverses

**1. Approbation du compte-rendu du 10 décembre 2020**

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité des Conseillers municipaux présents

**2 Compte-rendu des travaux**

**Bilan du mois de décembre à janvier (semaines 49 à 52/53, 01 à 04)**

**• Travaux de réfection divers :**

Entretien atelier, travaux peinture gîtes

Mise en sécurité grille cimetière

Pose banc abribus

Mise en sécurité marché couvert : pose tableau électrique

Petits travaux divers à l'école, au Coutelet

Rangement Atelier municipal

Ramassage cartons les jeudis

Travaux remise en état divers : à St Joseph, les locaux du Chevalet, pose banc plateau Ste Barbe, réparation WC de la place, le cimetière (écoulement des eaux)

• **Diverses opérations de nettoyage :**

Nettoyage des rues et lieux du village : cimetière, route de Camplong, cour de l'école, Tennis, escaliers ancienne pharmacie, accès maison Bescaume

Débroussaillage divers points du village

Coupe arbre au Castan

Opérations de brûlage et broyage végétaux

Élagage rue de la Gare

**3- Demandes de subventions pour l'installation de vidéoprotection**

Afin de lutter contre la délinquance et le sentiment d'insécurité générés par les incivilités existantes sur la commune, le conseil municipal a étudié la possibilité d'un système de vidéo surveillance sur le territoire communal pour un coût de 28 000€.

Le projet a reçu un avis favorable de la commission départementale de vidéoprotection le 17 Décembre 2020, puis autorisé par arrêté préfectoral en date du 29 Décembre 2020.

Mme le maire informe que l'opération est éligible à la DETR 2021 ainsi qu'aux Fonds Interministériels de Prévention de la Délinquance (FIPD).

Le plan de financement proposé est le suivant :

	Montant travaux HT	Pourcentage	Subvention
Etat-DETR 2021	28 000 €	40%	11 200 €
FIPD	28 000 €	40%	11 200 €
Commune	28 000 €	20%	5 600 €
		100%	28 000 €

Le Conseil APOUVE à l'unanimité le plan de financement proposé

**4 Demandes de subventions pour la réfection de la cour de l'école**

Madame le Maire rappelle au conseil les nombreux travaux réalisés sur l'ensemble scolaire RPI de Graissessac. Outre les petits travaux annuels, les fenêtres ont été remplacées, la cour des écoles pour la maternelle a été adaptée pour l'usage des tout-petits, la mise en accessibilité réalisée.

Il est question aujourd'hui de réhabiliter le préau et la cour des écoles servant à la récréation et aux exercices de motricité.

Mme le Maire propose au conseil de déposer le dossier d'un montant de 67 618,20€ HT ( Devis de Colas) auprès des différents partenaires financiers institutionnels.

*Un conseiller demande si l'installation du chantier est prise compte dans le devis de l'entreprise.*

*Le conseiller délégué expert aux travaux précise que les frais d'installation du chantier sont inclus dans le devis.*

	Montant travaux HT	Pourcentage	Subvention
Etat-DETR 2021	67 618,20€	40%	27 047,28€
Etat DSIL	67 618,20€	20%	13 523,64€
Conseil Départemental	67 618,20€	20%	13 523,64€
Commune		20%	13 523,64€
		100%	67 618,20€

Le Conseil délibère et APPROUVE à l'unanimité la demande de subvention ainsi que le plan de financement proposé

#### **5 -Achat de la maison Constant à l'euro symbolique**

Le Conseil DELIBERE et valide à l'unanimité l'achat de la Résidence Le Castan et l'offre de cession à l'euro symbolique proposée par Hérault Habitat à la commune. (Faute de quoi Hérault Habitat aurait choisi le dépôt d'un permis de démolir).

#### **6 Désignation nouveau correspondant défense**

Le conseil acte la modification de la commission communale DEFENSE. Elle est attribuée à Mr Hernandez Conseiller Délégué.

#### **7-Questions diverses**

- La mairie est saisie de l'affaire garage Plautin du 22/12/2017 :  
- notification de la chambre correctionnelle de Béziers concernant l'installation de 15 véhicules sans autorisation préalable générant des nuisances à l'encontre de l'environnement et enfreignant le code de l'urbanisme.  
L'audience à victime se tiendra le mardi 26 Janvier 2021, la mairie se constitue partie civile.

- Travaux d'élagage

Réception de 2 devis

DESIGNATION	Mr TESSIER	Mr SAQUET
Démontage 2 gros cèdres	960,00€	900,00€
Démontage sapin Douglas	960,00€	250,00€
Élagage platanes Ecole	3 000,00€	1 680,00€
Total	4920,00€	2 830,00€

**Le devis Mr Saquet est acté à l'unanimité par le Conseil**

- Propriétaire des Yourtes à Riols :  
La plaignante fait état du tir des chasseurs sur le site de Riols. Mme le Maire a précisé que l'ensemble des terrains du territoire communal était soumis à l'action de l'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) hormis dans les 150 m autour des habitations et que c'est le tir en direction des habitations qui est interdit.  
Elle rappellera aux chasseurs d'adapter leur comportement au contexte local et a précisé à la plaignante que les yourtes sont installées sans véritable autorisation d'urbanisme.

Fin de la séance à 17 heures



